

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des recettes en fonction de
la source (en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Réelles	Réelles	Augment.	Note	Réelles	Prévues	Augment.	Note
2004-2005	2005-2006	(Dimin.)	expl.	2005-2006	2005-2006	(Dimin.)	expl.
				Source des recettes			
FONDS DE FONCTIONNEMENT							
Gouvernement du Canada :							
4 292,2 \$	4 292,2 \$	0,0 \$		4 292,2 \$	4 292,1 \$	0,1 \$	
(1) Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées							
164,6	164,6	0,0 \$		164,6	164,6	0,0	
(2) Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant (Programme d'éducation des parents)							
0,0	25 499,2	25 499,2	1	25 499,2	5 000,0	20 499,2	1
(3) Garde d'enfants – Apprentissage et garde des jeunes enfants							
4 456,8 \$	29 956,0 \$	25 499,2 \$		29 956,0 \$	9 456,7 \$	20 499,3 \$	
Total partiel							
8 739,9 \$	4 834,9 \$	(3 905,0 \$)	2	4 834,9	5 734,9	(900,0 \$)	2
Autres sources de revenu							
(1) Allocations spéciales pour enfants – Recouvrements							
804,2	1 378,5	574,3	3	1 378,5	1,378.4	0,1	
(2) Recouvrement des coûts auprès des municipalités							
7 818,0	10 343,2	2 525,2	4	10 343,2	7 270,0	3 073,2	4
(3) Aide au revenu – Recouvrements							
209,8	209,8	0,0		209,8	210,0	(0,2)	
1 540,8	1 453,7	(87,1)		1 453,7	1 445,6	8,1	
(4) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés							
19 112,7 \$	18 220,1 \$	(892,6 \$)		18 220,1 \$	16 038,9 \$	2 181,2 \$	
(5) Divers							
Total partiel							
23 569,5 \$	48 176,1 \$	24 606,6 \$		48 176,1 \$	25 495,6 \$	22 680,5 \$	
Total des recettes							

1. L'augmentation au titre de l'Apprentissage et de la garde des jeunes enfants par rapport aux recettes réelles de 2004-2005 et aux recettes prévues de 2005-2006 correspond au recouvrement réel fait en 2005-2006 par le biais de l'entente fédérale « Pour aller de l'avant : l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ». L'entente était encore en cours de négociation quand le budget des dépenses de 2005-2006 a été finalisé; par conséquent, un montant nominal a été indiqué en 2005-2006.
2. La diminution au titre des Allocations spéciales pour enfants – Recouvrements par rapport aux recettes réelles de 2004-2005 et aux recettes prévues de 2005-2006 traduit essentiellement le transfert d'enfants autochtones pris en charge aux régies de services à l'enfant et à la famille des Premières nations.

3. L'augmentation des coûts auprès des municipalités par rapport aux recettes réelles de 2004-2005 traduit l'expansion du programme d'aide au revenu à un seul palier en dehors de Winnipeg, expansion qui s'est produite au cours de 2004-2005, ce qui équivaut à un recouvrement de sept mois auprès des municipalités.
4. L'augmentation au titre de l'Aide au revenu – Recouvrements par rapport aux valeurs réelles de 2004-2005 et aux valeurs prévues de 2005-2006 s'explique essentiellement par l'augmentation des recouvrements des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq derniers exercices par
crédit
(en milliers de dollars)

Pour les exercices s'étant terminés les 31 mars 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006

Crédit	Dépenses réelles et corrigées*									
	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$
09-1 Administration et finances	132,00	9 166,8	133,00	9 422,3	133,00	9 836,6	132,00	10 402,3	135,50	10 839,3
09-2 Emploi, revenu et logement	31,00	189 362,8	29,00	184 442,4	28,00	192 142,2	25,00	203 206,9	25,00	200 236,5
09-3 Services aux personnes handicapées	49,22	277 282,7	49,22	299 364,3	49,22	318 281,7	44,50	347 491,5	43,50	376 310,7
09-4 Services à l'enfant et à la famille	96,00	202 445,7	96,00	205 832,0	92,00	223 491,3	94,00	236 313,3	93,50	259 473,6
09-5 Prestation de services dans les communautés	2 005,52	110 941,4	2 055,36	113 022,7	2 061,36	121 044,5	2 062,76	124 632,3	2 041,76	130 357,1
09-6 Coûts liés aux immobilisations		5 404,1		5 552,7		4 393,0		5 117,4		5 493,0
Total Services à la famille et Logement	2 313,74	794 603,5	2 362,58	817 636,4	2 363,58	869 189,3	2 358,26	927 163,7	2 339,26	982 710,2

* Les dépenses corrigées tiennent compte des données historiques à titre comparatif pour les postes ayant été affectés par une réorganisation au cours des exercices en question.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA FAMILLE ET DU LOGEMENT

RAPPROCHEMENT

DÉTAILS	2005-2006 PRÉVISIONS (en milliers de \$)
Budget principal des dépenses	969 278,4
Transfert de crédits venant de :	
- crédits d'autorisation	8 898,1*
Budget des dépenses 2005-2006 – Services à la famille et Logement	978 176,5

* *Couvre l'augmentation des coûts salariaux liée au réaménagement des effectifs et aux frais de cessation d'emploi non prévus au budget – 898 100 \$ - et une hausse des fonds affectés au Programme d'allocations-logement du Manitoba – 3 000 000 \$ - et aux initiatives Apprentissage et garde des jeunes enfants – 5 000 000 \$.*

Ministère des Services à la famille et du Logement

Sommaire des dépenses

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2005-2006 ^{a)}	Crédit	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses réelles 2004-2005 ^{b)}	Augment. (Dimin.)	Note expl.
09-1 Administration et finances					
29,4 \$	(a) Traitement de la ministre	29,7 \$	28,9 \$	0,8 \$	
605,9	(b) Soutien à la haute direction				
68,1	Salaires et avantages sociaux	573,9	592,4 \$	(18,5)	
	Autres dépenses	67,6	65,1	2,5	
276,9	(c) Commission d'appel des services sociaux				
88,3	Salaires et avantages sociaux	305,0	321,7	(16,7)	
	Autres dépenses	98,6	94,5	4,1	
1 369,0	(d) Services des ressources humaines				
111,5	Salaires et avantages sociaux	1 341,2	1 312,5	28,7	
	Autres dépenses	108,4	106,7	1,7	
1 102,1	(e) Politique et planification				
138,1	Salaires et avantages sociaux	1 077,9	903,7	174,2	1
	Autres dépenses	167,8	135,0	32,8	
1 772,0	(f) Services administratifs et financiers				
400,3	Salaires et avantages sociaux	1 591,0	1 728,6	(137,6)	
	Autres dépenses	399,0	461,3	(62,3)	
2 694,6	(g) Technologies de l'information				
1 676,8	Salaires et avantages sociaux	2 721,1	2 604,0	117,1	
	Autres dépenses	1 605,3	1 747,1	(141,8)	
263,3	(h) Bureau des personnes handicapées				
87,1	Salaires et avantages sociaux	258,1	214,6	43,5	1
	Autres dépenses	86,9	86,2	0,7	
400,4	(i) Section chargée de l'obligation redditionnelle des organismes				
50,0	Salaires et avantages sociaux	359,6	0,0	359,6	2
	Autres dépenses	48,2	0,0	48,2	2
11 133,8 \$	Total 09-1	10 839,3 \$	10 402,3 \$	437,0 \$	

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des dépenses
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2005-2006 ^{a)}	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses réelles 2004-2005 ^{b)}	Augment. (Dimin.)	Note ^o expl.
	Crédit			
	09-2 Emploi, revenu et logement			
	(a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;			
393,4 \$	358,7 \$	369,9 \$	(11,2 \$)	
66,7	64,6	68,3	(3,7)	
	(b) Programmes d'aide à l'emploi et au revenu;			
1 182,8	1 146,4	1 162,9	(16,5)	
1 707,6	1 672,0	1 705,8	(33,8)	
145 937,6	143 029,0	146 217,3	(3 188,3)	3
11 430,2	10 747,3	10 438,5	308,8	
5 497,1	5 185,7	5 456,2	(270,5)	
2 976,9	2 065,6	2 084,0	(18,4)	
	(c) Société d'habitation et de rénovation du Manitoba			
35 047,6	33 409,3	32 750,5	658,8	
5 800,0	2 557,9	2 953,5	(395,6)	4
210 039,9 \$	200 236,5 \$	203 206,9 \$	(2 970,4 \$)	

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des dépenses
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2005-2006	Crédit	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses réelles 2004-2005 ^{b)}	Augment. (Dimin.)	Note ^o expl.
09-3 Services pour personnes handicapées					
(a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;					
1 403,7 \$		1 373,4 \$	1 475,6 \$	(102,2 \$)	
1 408,2		1 405,5	1 418,6	(13,1)	
(b) Programmes pour adultes et enfants					
1 247,8		1 245,5	1 096,9	148,6	
494,5		428,3	367,1	61,2	
140 807,4		138 791,9	121 384,8	17 407,1	5
(3) Aide à la vie en société					
(4) Programmes pour enfants					
18 481,4		18 565,3	16 648,3	1 917,0	5
9 795,1		9 698,4	8 894,5	803,9	6
(5) Soutien de l'emploi et du revenu					
136 292,3		139 438,4	135 215,9	4 222,5	7
39 224,4		42 109,2	38 543,8	3 565,4	8
16 420,6		16 457,0	15 992,0	465,0	
6 373,1		6 355,8	5 984,5	371,3	
(c) Bureau du commissaire aux personnes vulnérables					
396,3		327,2	377,0	(49,8)	
124,5		114,8	92,5	22,3	
372 469,3 \$	Total 09-3	376 310,7 \$	347 491,5 \$	28 819,2 \$	

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des dépenses
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2005-2006 ^{a)}	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses Réelles 2004-2005 ^{b)}	Augment. (Dimin.)	Note ^o expl.
Crédit				
09-4 Services à l'enfant et à la famille				
(a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;				
978,6 \$	960,9 \$	955,2 \$	5,7 \$	
291,2	290,0	288,7	1,3	
1 855,6	1 846,2	2 073,3	(227,1)	
Salaires et avantages sociaux				
Autres dépenses				
Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones - Initiative de protection de l'enfance				
Initiative				
(b) Services de protection des enfants				
2 863,0	2 798,1	2 756,8	41,3	
1 433,0	1 544,6	1 579,0	(34,4)	
146 327,6	152 881,9	142 867,9	10 014,0	9
Régies et entretien des enfants				
Fonds d'innovations pour les familles - Organismes autorisés				
866,4	753,0	727,7	25,3	
(c) Aide aux familles et aux communautés				
(1) Garde d'enfants				
1 028,4	1 076,2	961,3	114,9	
306,0	588,3	303,2	285,1	
73 901,1	76 628,9	64 600,2	12 028,7	10
Aide financière et subventions				
(2) Programme de prévention de la violence familiale				
541,3	592,7	557,5	35,2	
92,9	90,0	89,6	0,4	
10 451,0	10 194,1	9 909,3	284,8	
Organismes externes				
(3) Programme d'aide communautaire				
325,2	277,7	287,0	(9,3)	
20,2	20,2	11,4	8,8	
8 930,8	8 930,8	8 345,2	585,6	
Organismes externes				
250 212,3 \$	259 473,6 \$	236 313,3 \$	23 160,3 \$	
Total 09-4				

Ministère des Services à la famille et du Logement
Sommaire des dépenses
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2005-2006 ^{a)}	Crédit	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses réelles 2004-2005 ^{b)}	Augment. (Dimin.)	Note ^o expl.
09-5 Prestation de services dans les communautés					
(a) Aide à la prestation de services					
1 990,5 \$		1 971,0 \$	1 848,9 \$	122,1 \$	
4 183,3		4 745,7	5 081,9	(336,2)	
(b) Services ruraux et du Nord					
18 788,0		18 401,1	17 991,4	409,7	
2 515,6		3 238,5	3 321,3	(82,8)	
(c) Services à Winnipeg					
25 421,5		25 017,9	24 099,7	918,2	
3 386,6		3 573,6	3 647,6	(74,0)	
(d) Services provinciaux					
2 090,3		2 013,9	1 876,0	137,9	
601,9		586,4	565,9	20,5	
(e) Centre manitobain de développement					
28 634,5		27 498,1	26 778,5	719,6	
3 080,7		3 257,9	3 203,6	54,3	
(171,4)		(202,9)	(177,3)	(25,6)	
(f) Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg					
33 893,6		35 328,1	31 911,4	3 416,7	11
4 372,1		4 927,8	4 483,4	444,4	
128 787,2 \$		130 357,1 \$	124 632,3 \$	5 724,8 \$	
5 534,0 \$		5 493,0 \$	5 117,4 \$	375,6 \$	
978 176,5 \$		982 710,2 \$	927 163,7 \$	55 546,5 \$	

1. Les écarts sont surtout dus aux postes non comblés en 2004-2005.
2. Les écarts rendent compte de la première année d'activité de cette direction.
3. L'écart est surtout dû à une diminution du nombre de cas, compensée en partie par une hausse du coût par cas.
4. L'écart est surtout dû à une diminution du nombre de bénéficiaires et à une réduction des prestations moyennes versées aux bénéficiaires qualifiés dans le cadre du Programme d'allocations-logement aux locataires âgés.
5. L'écart est principalement attribuable à l'annualisation des augmentations approuvées pour une partie de l'exercice 2004-2005 ainsi qu'aux nouvelles hausses approuvées aux chapitres de la quantité et des prix pour l'exercice 2005-2006.
6. L'écart est surtout dû aux augmentations des salaires de 2 % et 7 % dans le cas des éducateurs des jeunes enfants, augmentations qui ont pris effet les 1^{er} avril et 1^{er} juillet 2005, respectivement. Ces augmentations ont surtout été attribuables à l'accord « Pour aller de l'avant : Apprentissage et garde des jeunes enfants » (AGJE) conclu avec le gouvernement fédéral. Elles peuvent aussi être attribuées à l'annualisation des augmentations approuvées pour une partie de l'exercice 2004-2005.
7. L'écart est surtout dû aux augmentations du coût par cas et du nombre de cas. On peut aussi l'attribuer à l'annualisation des hausses de l'indemnité de logement dans le Nord, des tarifs de prestation des services en milieu rural et des tarifs des taxis dans la ville de Winnipeg pendant une partie de l'exercice 2004-2005. En outre, à partir de février 2006, les ménages du Nord ont reçu 25 \$ de plus par mois au titre de la Prestation pour les coûts de l'énergie dans le Nord.
8. L'écart est surtout dû aux augmentations du nombre et du coût moyen des ordonnances. En outre, les services dentaires et oculaires ont coûté plus cher.
9. L'écart est surtout dû à la hausse des coûts à la Régie générale des services à l'enfant et à la famille – Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg et Services à l'enfant et à la famille de l'Ouest du Manitoba. En outre, l'aide financière consentie au titre de l'entretien des enfants a coûté plus cher.
10. L'écart est dû à l'accord AGJE qui prévoit une hausse de 7 % des fonds des unités à partir de juillet 2005, l'ajout de places subventionnées, le programme d'aide au paiement des frais de scolarité, les fonds pour circonstances exceptionnelles, le financement de l'expansion des collèges et le Système d'agrément de l'Association manitobaine d'aide à l'enfance.
11. L'écart est surtout dû à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones – Initiative de protection de l'enfance (transfert des cas et des ressources), aux augmentations résultant de la convention collective et aux augmentations selon le mérite.

REMARQUES :

- a) Les dépenses prévues pour 2005-2006 reprennent les montants figurant dans le budget des dépenses principal imprimé au nom du ministère des Services à la famille et du Logement auxquels s'ajoutent les allocations provenant des crédits d'autorisation pour un réaménagement des effectifs et des frais de cessation d'emploi non prévus au budget – 898 100 \$ - et une hausse des fonds affectés au Programme d'allocations-logement du Manitoba – 3 000 000 \$ - et aux initiatives Apprentissage et garde des jeunes enfants – 5 000 000 \$.
- b) On a réorganisé les données de 2004-2005 pour les rendre conformes à la structure des crédits en 2005-2006.

